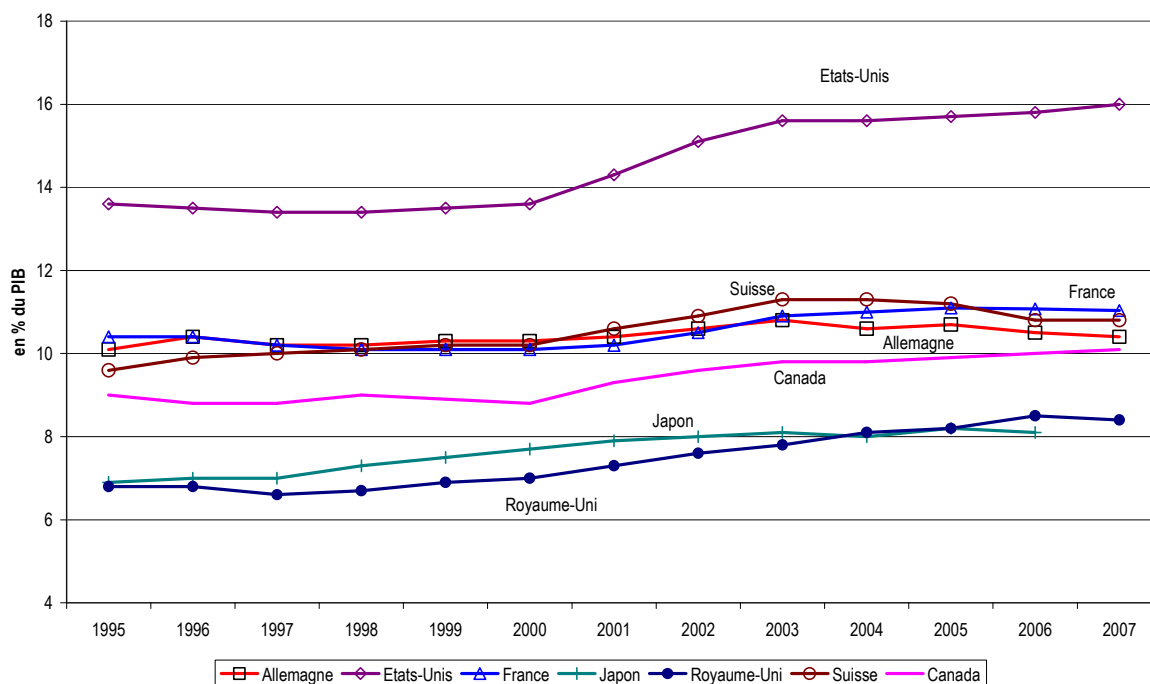


Indicateur n° 1 : Part de la dépense totale de santé dans le PIB.



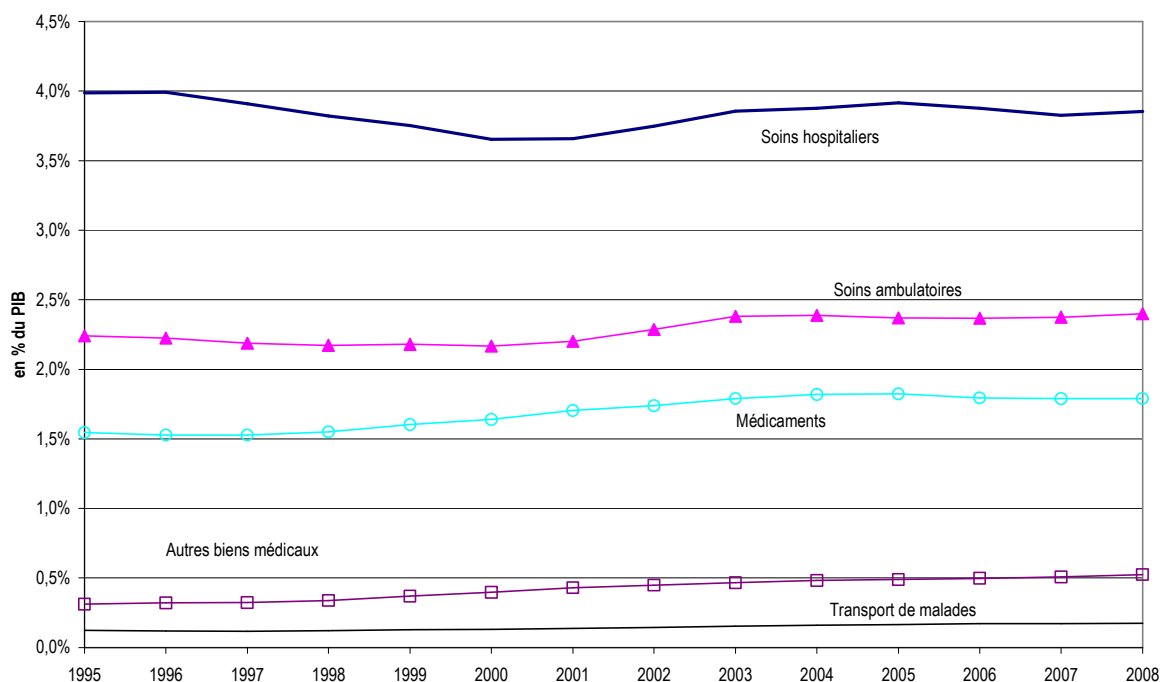
Sources : DREES « Les comptes nationaux de la santé 2008 » pour la France ; OCDE, Eco-santé 2009 pour les autres pays.

La part de la dépense totale de santé dans le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur qui permet de mettre en perspective les dépenses de santé et leur dynamique avec les ressources internes du pays. Son suivi permet de comparer la dynamique des dépenses de santé à l'accroissement du PIB, l'indicateur traditionnel de la richesse nationale. En outre, établi sous l'égide de l'OCDE, cet indicateur présente l'avantage de permettre des comparaisons internationales, à l'inverse des concepts nationaux couramment utilisés par les différents pays et qui s'appuient sur des concepts de dépenses de santé particuliers, tels que la consommation de soins et biens médicaux ou l'Ondam en France.

Avec 209,1 milliards d'euros en 2007, la dépense totale de santé s'élève en France à 11,0 % du PIB, contre 11,1 % en 2005 et 2006. Cette évaluation place la France dans le groupe de tête des pays de l'OCDE, loin derrière les États-Unis (16,0 %) et à un niveau proche de la Suisse (10,8 %) et de l'Allemagne (10,4 %). Pour ces quatre pays, les évolutions observées depuis 1995 sont assez similaires : stabilité voire légère décline de 1995 à 2000, puis une croissance forte jusqu'en 2003, suivie d'une nouvelle stabilisation. Si ce profil d'évolution se retrouve pour certains pays comme le Canada par exemple, les évolutions sont cependant assez différentes pour d'autres pays, notamment pour le Royaume-Uni où la part de la dépense totale de santé dans le PIB croît de façon assez régulière jusqu'en 2006.

Sur le champ plus restreint de la consommation de soins et biens médicaux (CSBM), la Drees a suivi l'évolution des différentes catégories de dépenses de santé entre 1995 et 2008. Sur l'ensemble de cette période, la CSBM a progressé de 0,54 point de PIB. Ce sont les dépenses de médicaments et d'autres biens médicaux qui ont connu les croissances les plus soutenues (respectivement +0,24 et +0,21 point de PIB) ; les soins ambulatoires et les transports de malades ont progressé de façon plus modérée (respectivement +0,16 et +0,05 point de PIB), tandis que les soins hospitaliers ont diminué de -0,13 point de PIB.

Part des différents postes de dépenses de santé, en points de PIB



Source : DREES « Les comptes nationaux de la santé 2008 ».

Précisions méthodologiques sur l'indicateur n° 1 :

Les Comptes nationaux de la santé, publiés chaque année par la DREES, présentent différents agrégats, car la dépense de santé peut être appréhendée de diverses manières ; sont utilisées ici la consommation de soins et de biens médicaux et la dépense totale de santé. Pour plus de détails se reporter à « Les Comptes nationaux de la santé en 2008 », Drees, *Études et Résultats*, septembre 2009 (à paraître).

1) La consommation de soins et biens médicaux (CSBM) : 170,5 milliards d'euros en 2008.

Elle comprend les soins hospitaliers, les soins ambulatoires (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, laboratoires d'analyses, thermalisme), les transports sanitaires, les médicaments et les autres biens médicaux (optique, prothèses, petits matériels et pansements).

2) La dépense totale de santé : 209,1 milliards d'euros en 2007.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Eurostat et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) utilisent un concept commun pour comparer les dépenses de santé de leurs membres : la dépense totale de santé. En France, elle peut être évaluée à partir de la consommation de soins et de biens médicaux en ajoutant les dépenses de soins aux personnes handicapées et aux personnes âgées en établissement, les dépenses de prévention (hors santé environnementale et sécurité sanitaire de l'alimentation), les subventions au système de soins, les coûts de gestion et les dépenses en capital du secteur de la santé ainsi que certaines dépenses liées au handicap et à la dépendance. Les comparaisons entre pays portent généralement sur la part de leurs dépenses de santé exprimées en pourcentage de leurs propres PIB.

A partir de 2003, les données de l'OCDE intègrent un changement dans la définition de cet indicateur, concernant le champ à retenir pour les dépenses liées au handicap et à la dépendance. Cependant, la prise en compte de ce changement ne se fait pas à des rythmes identiques dans tous les pays ; les comparaisons internationales doivent donc être réalisées avec prudence. Pour les pays présentés dans le graphique ci-dessous, les séries ne présentent toutefois pas de rupture et sont donc homogènes de 1995 à 2007.

Les données 2007 de la part des dépenses nationales de santé dans le PIB ne sont actuellement pas disponibles pour le Japon ; pour ce pays, la série statistique figurant sur le graphique précédent est donc incomplète.